

M. DALY.—Il n'y avait pas d'excédant du tout. Il est assurément très malheureux de chercher toujours à répandre à l'étranger l'idée que tout est en rose dans notre Nord-Ouest. J'aime l'exactitude et la vérité, et quant à ce qui concerne le Manitoba je puis dire que là comme ailleurs chacun n'a que pour son travail. Celui qui vient s'établir chez nous doit s'attendre aux mauvaises années comme aux bonnes, tout comme dans les vieilles provinces. C'est le cas pour tout le Manitoba et particulièrement pour la partie sud. Il y a des gens qui nous arrivent presque sans aucun capital; tout leur avoir prend place dans un charriot de colons et représente à peine \$200 à \$300 qu'ils sont obligés de dépenser pour obtenir leur bail d'affermage et s'installer. Ils restent invariablement pauvres pendant plusieurs années et ne se tirent d'affaire qu'à force de travail et à la longue. La première année ils labourent avec une paire de bœufs; l'année suivante ils ont des chevaux et ce n'est qu'avec le temps qu'ils peuvent se pourvoir convenablement et améliorer leur condition. Je connais au Manitoba des cultivateurs médiocres qui ne vaudront jamais cent piastres; ils ne travaillent pas ou travaillent mal. D'un autre côté, il est vrai de dire que dans certains endroits du Manitoba, un homme actif et entreprenant peut se bien tirer d'affaire; néanmoins je n'ai jamais entendu dire à aucune personne de ce genre, qu'elle pouvait faire deux fois plus d'argent au Manitoba que dans les vieilles provinces.

Par M. Taylor :

Q. Je désirerais savoir quelle a été la moyenne de vos dépenses, disons pour six mois, du 1er mai au 1er septembre?—R. Mes dépenses de voyage?

Q. Oui?—R. La question de mon salaire a été soumise au comité l'an dernier. Quant à mes dépenses, voici, en deux mots: Du 30 avril au 30 octobre, période pendant laquelle j'ai parcouru tout le pays que je vous ai décrit, ayant fait 7,000 milles en chemin de fer, 1,000 milles en bateau et 1,000 en voiture, j'ai tiré sur le département pour un peu moins de \$90.

Par le Président :

Q. Vos frais de pension étaient à part?—R. Oui, ceci n'est que pour mes frais de transport.

Par M. Patterson, (Brant) :

Q. Même dans ce cas, vous avez dû évidemment voyager gratuitement la plus part du temps?—R. Oui, je me suis arrangé de façon à obtenir des faveurs de certaines compagnies.

Par M. Labrosse :

Q. Je vois par cette circulaire que vous ne parlez que d'Ontario. Naturellement Ontario est plus rapproché du Manitoba, mais les autres provinces ne devraient pas être négligées non plus. Le gouvernement devrait dépenser quelques mille piastres de plus pour faire faire le même travail dans les autres provinces, et pour empêcher l'émigration qui se fait surtout dans la province de Québec.

M. WEBSTER.—Mes instructions sont limitées à Ontario. Néanmoins comme j'ai quelque latitude, je suis allé passer quelques semaines dans Québec, l'an dernier, à la demande de quelques uns de mes amis canadiens-français de Winnipeg. Quand ces derniers me demandaient pourquoi je n'allais pas à Québec, je leur répondais que je ne savais pas parler le français. Ils me disaient alors qu'il y avait aussi des anglais dans la province de Québec. Le fait est que pendant mon voyage, j'ai constaté qu'il était bien difficile de faire quelque chose dans cette province sans savoir parler le français. Dans nombre de familles que j'ai visitées, c'est à peine si j'ai rencontré une personne qui parlât l'anglais. Je leur parlai du Manitoba le mieux que je pus, mais je constatai que la plus part connaissaient le pays par des amis qu'ils y avaient, et qu'on en avait une très bonne idée en général. Quoiqu'il en soit ma conviction est qu'il faut savoir le français pour pouvoir faire un travail efficace dans Québec.

M. TROW.—Voyagez-vous encore dans Ontario?

M. WEBSTER.—Oui.

M. TROW.—Y étiez-vous en février?